

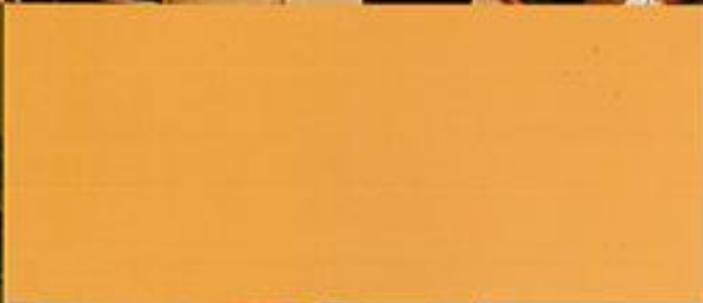
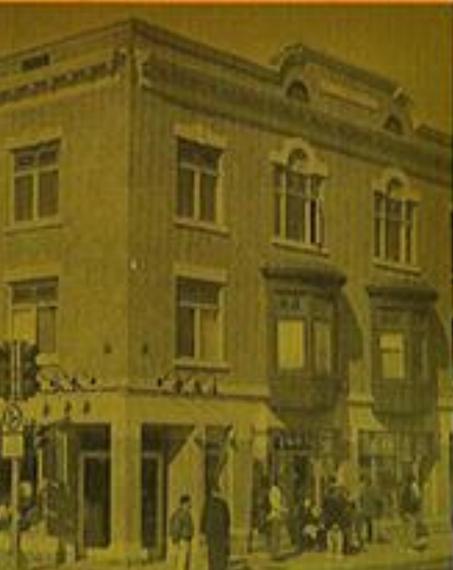


RAPPORT ANNUEL 2018

**CONSEIL DE QUARTIER
DE VAL-BÉLAIR**

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2018

CONSEIL DE QUARTIER DE VAL-BÉLAIR

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2.	RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL	4
2.1.	Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	4
2.2.	Les membres du conseil d'administration	4
2.3.	Le territoire du quartier	5
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	6
3.1	Séances ordinaires, extraordinaire et assemblée générale	6
3.2	Invités aux séances du conseil	6
3.3	Demandes d'opinion	6
3.4	Participation à d'autres activités	6
3.5	Résolutions du conseil	8
4.	THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL	13
4.1	Actions réalisées par le conseil	13
4.2	Transport en commun	13
4.3	Parc Mont-Bélair	14
4.4	Consultation publique sur l'aménagement de parc	17
4.5	Group' Action Val-Bélair	18
4.6	Table de concertation vélo	19
4.7	Table des conseils de quartier de la Ville de Québec	19
5.	ORIENTATIONS 2019	19
6.	BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018	19

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

On a connu une belle année positive et occupée, en mars j'ai reçu une invitation spéciale du Maire Labeaume au Clarendon pour la présentation du réseau structurant et ensuite assister à la conférence de presse avec le Premier ministre Philippe Couillard. Les citoyens de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, en particulier, ceux de Val-Bélair ont réclamé plus de services lors des consultations du RTC sur le réseau structurant. J'avais déjà déposé des mémoires sur ce sujet et ils ont finalement compris qu'on ne pouvait plus jamais dire que nous habitons une région éloignée et peu densifiée, les statistiques le prouvent. On a gagné plusieurs modifications et ajouts de circuits qui débiteront en août.

Depuis plusieurs années, nous demandions pour connaître le projet d'aménagement du Mont Bélair. Il a finalement accédé au titre de Parc et de Réserve naturelle qui permet maintenant à la police de faire appliquer les règlements requis pour ce parc naturel. Les citoyens du secteur ont pu parler du vandalisme, des activités nocturnes. Nous avons rencontré le Lieutenant Ouimet qui nous a montré les dégâts. Les membres du conseil ont par la suite visité le Mont Bélair avec un guide pour prendre connaissance de ce bijou naturel destiné aux activités sportives et familiales dans la nature.

La Ville a décidé de faire une présentation sur le déneigement et le choix des priorités par secteur. J'ai compris que les personnes qui préparent les plans ne connaissent pas le territoire autrement que sur un écran et une carte interactive de la Ville pour décider des priorités. Je leur ai proposé une visite guidée pour voir le secteur en grandeur réelle et peut-être révisé leurs choix.

En janvier, une nouvelle conseillère, Isabelle Darisse, a pris les dossiers de la Haute-Sainte-Charles, mais elle nous a quitté en décembre. Elle était à l'affût de toutes les occasions pour valoriser les conseils de quartier comme une émission à la télé de MATV en décembre. Nous la remercions et nous accueillons un nouveau conseiller depuis janvier, Maxime Gravel-Renaud.

Au cours de l'année, M. Gilles Courtemanche a remis sa démission et nous avons accueilli, M. Michel Légaré comme membre coopté dans notre équipe. Nous sommes toujours aussi chanceux de l'appui de notre conseiller municipal, M. Sylvain Légaré et le conseil de quartier n'aurait pas autant de crédibilité et de valeur sans des administrateurs attentionnés et représentatifs des citoyens de Val-Bélair.



Francine Dion, présidente

2. RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL

2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Son rôle est de faciliter la consultation de la population concernant les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier telle que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le conseil de quartier de Val-Bélaïr a été constitué le 19 février 2004 à la demande de la population. Sont membre d'office au conseil, toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ainsi que celles qui représentent un établissement commercial, industriel ou institutionnel situé dans le quartier.



Légende : M. Gilles Dufresne, M. Maxime Falardeau, M. Jocelyn Boudreau, M. Narcisse Tetchi, M. Sylvain Légaré, Mme Solange Girard-Déry, Mme Claudia Rochefort, Mme Cécile Amélia Coulombe et Mme Francine Dion.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Le conseil de quartier est dirigé par un conseil d'administration composé de huit membres bénévoles élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes et quatre femmes auxquels peuvent s'ajouter trois personnes cooptées qui ont un mandat d'un an. Le conseiller municipal dont le district se situe dans les limites du quartier est également membre du conseil d'administration, sans droit de vote.

Voici les personnes qui ont siégé au sein du conseil de quartier de Val-Bélair lors de l'année 2018 :

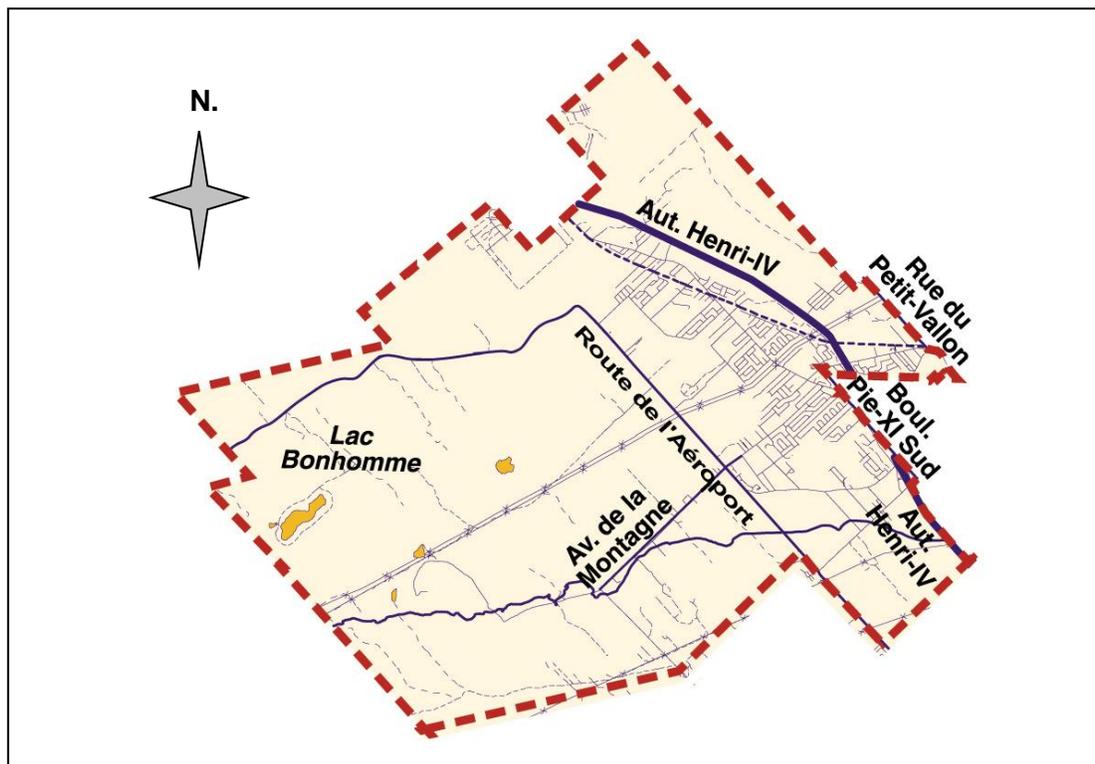
M^{me} Francine Dion, présidente
M^{me} Solange Girard-Déry, trésorière
M^{me} Claudia Rochefort, secrétaire
M^{me} Cécile Amélia Coulombe, administratrice
M. Gilles Courtemanche, administrateur (démission)
M. Gilles Dufresne, administrateur
M. Jean Thibault, administrateur
M. Jocelyn Boudreau, administrateur
M. Maxime Falardeau, administrateur
M. Michel Légaré, membre coopté
M. Narcisse Tetchi, membre coopté

M^{me} Isabelle Darisse, conseillère en consultations publiques
M. Sylvain Légaré, conseiller municipal du district électoral de Val-Bélair
M. Maxime Gravel-Renaud, conseiller en consultations publiques
M. Michel Langlois, secrétaire de soutien

Le mandat du conseil d'administration prendra fin à l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2019.

2.3. Le territoire du quartier

Le territoire du conseil de quartier de Val-Bélair correspond aux limites de l'ancienne ville de Val-Bélair. Il regroupe près de **10 000 résidences** et une population de **28665 personnes en 2016**. Ses limites sont illustrées sur la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3.1 Séances ordinaires, extraordinaires et assemblée générale

Au cours de l'année 2018, le conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires, et une assemblée générale le 18 avril 2018. Les séances se tenaient le troisième mercredi de chaque mois sauf en juillet et en août.

Quatre demandes d'opinion concernant des projets de modification au Règlement sur l'urbanisme de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles relativement à plusieurs zones du quartier Val-Bélair. Les résolutions de ces demandes de modification ont été bien accueillies par le conseil d'arrondissement.

3.2 Invités aux séances du conseil

Voici une liste non exhaustive des personnes invitées:

- Mme Alexandra Morin et Mme Cynthia Gauthier, travailleuses de rue et travail de milieu, la Maison des jeunes l'Escapade de Val-Bélair
- Mme Claire Rhéaume, coordonnatrice Milieux naturels à la division de la Foresterie urbaine et de l'horticulture de la Ville de Québec
- M. Dominique Bujold, Conseillère culture, loisir et vie communautaire
- Mme Élodie Boisselier, citoyenne (rue des Achillées)
- M. Marco Mercier, inspecteur à la Police de Québec
- M. Michel Hubert, conseiller en urbanisme - Division de la gestion du territoire
- Mme Nathalie Cournoyer Conseillère en urbanisme, Division de la gestion du territoire
- M. Paul Angers, technicien à la circulation
- M. Paul Ouimet, lieutenant à la police de Québec
- M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme

3.3 Demandes d'opinion

Les demandes d'opinion qui ont été traitées au cours de l'année sont incluses dans le tableau des résolutions au point 3.6 :

Les numéros des quatre résolutions sont les suivantes : 2, 9, 18 et 37.

3.4 Participation à d'autres activités

Outre ces rencontres, des membres ont participé à différentes séances d'information ou de consultation tenues par la Ville, par l'Arrondissement ou par d'autres organismes pour connaître les projets et les mesures touchant le quartier. Ils ont également pris part à diverses activités d'échange et de formation s'adressant aux membres des conseils de quartier ainsi qu'à une activité de reconnaissance des bénévoles :

Janvier

Participation à la Table de concertation du vélo (Jocelyn Boudreau)

Février

6 Participation réunion des présidents de conseil de quartier : loi 122 (Francine Dion)

Juin

10 Dépôt du mémoire pour le Group'Action Val-Bélair à la consultation publique pour le transport en commun (Francine Dion)

26 Participation à la Table de concertation du vélo (Gilles Courtemanche)

28 Participation au regroupement des présidents de conseil de quartier (Francine Dion)

28 Participation à la réunion AGA Maison des Jeunes l'Escapade Val-Bélair (Gilles Courtemanche)

Juillet

5 Rencontre au regroupement des présidents de conseil de quartier pour mémoire sur le transport en commun (Francine Dion)

Septembre

6 Consultation sur le RTC à Loretteville (Francine Dion)

11 et 12 Sommet international sur la mobilité durable à Québec (Jocelyn Boudreau)

17 5 à 7 et soirée des bénévoles au Grand Théâtre de Québec

Décembre

11 Participation à une réunion des présidents de conseils de quartier sur la loi 122 et les consultations publiques

Dépôt d'un mémoire, présenté au ministre Coiteux, sur la participation active

3.5 Résolutions du conseil

Le conseil a voté 39 résolutions sur divers sujets.

Résolution	Date	Libellé
CQVB-18-CA-01	18-01-17	La résolution est adoptée à l'unanimité, et M. Maxime Falardeau est accepté comme membre coopté jusqu'à l'assemblée générale annuelle.
CQVB-18-CA-02	18-01-17	IL EST RÉSOLU à l'unanimité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 221.
CQVB-18-CA-03	18-01-17	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 166) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de décembre 2017. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-04	18-01-17	Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyé par Mme Solange Girard-Déry, de confirmer M. Michel Langlois comme secrétaire de soutien pour l'année 2018 au taux de 85,00 \$ par séance, incluant la livraison du projet de procès-verbal. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-05	18-01-17	Il est proposé par Mme Cécile Amelia Coulombe, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, <ul style="list-style-type: none"> •de fixer la date de l'assemblée générale annuelle (AGA) du conseil de quartier de Val-Bélair au mercredi 18 avril prochain. •que M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations publiques, agisse en tant que président d'élections à l'AGA. La résolution est adoptée à l'unanimité
CQVB-18-CA-06	18-03-21	Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyée par Mme Claudia Rochefort, que Mme Isabelle Darisse, conseillère en consultations publiques, agisse en tant que présidente d'élections à l'AGA 2018. Mme Darisse remplace de M Xavier Mercier Méthé tel que spécifié dans la résolution CQVB-18CA-05. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-07	18-03-21	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jean Thibault, d'autoriser les paiements : <ul style="list-style-type: none"> • De quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 167) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de janvier 2018. • De trente-sept dollars et soixante-quatorze sous (chèque # 168) à Mme Dion pour l'achat de breuvages et les frais de la journée La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-08	18-03-21	SUR PROPOSITION DE Mme FRANCINE DION DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Cécile Amelia Coulombe, IL EST RÉSOLU unanimement QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de VAL BÉLAIR: <ul style="list-style-type: none"> •RECOMMANDE que la ville de Québec se penche sur la pertinence d'implanter un tel système dans la ville de Québec, soit sous la forme d'un partenariat public-privé ou sous la forme d'ententes avec des opérateurs privés qui prendraient à leur charge le déploiement d'une flotte de vélos en partage, de préférence avec une portion de la flotte avec assistance électrique. •RECOMMANDE que la ville intègre dans sa réflexion les éléments garantissant une implantation harmonieuse de ce type de système à Québec en incluant les bonnes pratiques internationales. Notamment en ce qui a trait à la quantité de vélos par rapport à la population, les espaces de stationnements autorisés pour ces flottes de vélos, la robustesse du matériel et les dispositifs contre le vandalisme, les effectifs prévus par

Résolution	Date	Libellé
		l'opérateur pour l'entretien et le repositionnement des vélos dans la ville et tout autre élément susceptible d'assurer le succès d'un tel système. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-09	18-04-04	IL EST RÉSOLU à l'unanimité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 227
CQVB-18-CA-10	18-04-18	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par Mme Claudia Rochefort, que M. Narcisse Olivier Tetchi soit accepté comme membre coopté jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2019. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-11	18-05-16	À l'unanimité, les personnes suivantes sont élues aux postes de présidente Mme Francine Dion, trésorière Mme Solange Girard-Déry et secrétaire Mme Claudia Rochefort.
CQVB-18-CA-12	18-05-16	Sur proposition dûment appuyée, le conseil de quartier de Val-Bélair demande à l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de faire toutes les démarches nécessaires pour que la loi soit respectée sur le mont Bélair afin d'assurer la sécurité, la quiétude et la qualité de l'environnement des résidents et usagers du Parc naturel du Mont-Bélair. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-13	18-05-16	Sur proposition dûment appuyée, le conseil de quartier de Val-Bélair demande à la Ville de Québec, par l'entremise de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, d'ajouter de la largeur sur le sentier multifonctionnel du Corridor des Cheminots, à l'est de la courbe dans le secteur du Boulevard Henri VI.
CQVB-18-CA-14	18-05-16	Étant donné que la Route de l'aéroport constitue une longue pente depuis la rue Etna, jusqu'à la Route Sainte-Geneviève et que les cyclistes en profitent pour rouler très vite sans égard à leur sécurité ni à celle d'autrui, le conseil de quartier de Val-Bélair demande au Service de police de la Ville de Québec d'y exercer une surveillance policière pour un certain temps. De plus, il faudrait une surveillance discrète avec voiture banalisée sur la route de l'aéroport, entre la rue de La Montagne et la Route Sainte-Geneviève, durant la période estivale. Enfin, le conseil de quartier de Val-Bélair demande à la Ville de Québec de repenser à la configuration des bandes cyclables de la Route de l'aéroport. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-15	18-05-16	Sur proposition dûment appuyée, le conseil de quartier de Val-Bélair demande à la Ville de Québec, par l'entremise de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, d'obtenir un premier axe cyclable nord-Sud sécuritaire pour la population. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-16	18-05-16	Il est proposé par Mme Claudia Rochefort, appuyé M. Jean Thibault, d'autoriser Mme Francine Dion à transmettre au nom du conseil de quartier de Val-Bélair la lettre d'appui pour supporter la maison des jeunes dans sa demande de financement auprès du Ministère de la Sécurité publique. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-17	18-05-16	Il est proposé par M. Narcisse Olivier Tetchi, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, d'autoriser les paiements : •De quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 169) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de mars 2018. •De quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 170) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois d'avril 2018. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-18	18-06-20	Considérant que SUR PROPOSITION DE Mme Cécile-Amélia Coulombe DÛMENT APPUYÉE PAR Solange Girard-Dery, IL EST RÉSOLU à la majorité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander l'adoption du projet de règlement modifiant le Règlement

Résolution	Date	Libellé
		de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66446Ca, R.C.A.6V.Q. 233, mais demande au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de reconsulter le conseil de quartier de Val-Bélair advenant que le bâtiment soit vendu à une autre congrégation religieuse.
CQVB-18-CA-19	18-06-20	Il est proposé par Mme Solange Girard-Déry, appuyée par M. Maxime Falardeau, d'autoriser Mme Francine Dion à transmettre au nom du conseil de quartier de Val-Bélair la lettre d'appui pour supporter le programme d'Aide à la communauté pour les aînés. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-20	18-06-20	SUR PROPOSITION DE M. GILLES DUFRESNE DÛMENT APPUYÉ PAR M. MAXIME FALARDEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE VAL BÉLAIR DEMANDE À LA VILLE DE QUÉBEC: <ul style="list-style-type: none"> •De mettre en œuvre le plus rapidement possible des actions visant à réduire la quantité de matières résiduelles produites et à augmenter leur récupération; •De présenter son PMO au Regroupement de conseils de quartier lors d'une rencontre ad hoc.
CQVB-18-CA-21	18-06-20	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Maxime Falardeau, d'autoriser le paiement de trente-quatre dollars (chèque # 171) au Registraire des entreprises. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-22	18-06-20	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Maxime Falardeau, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 172) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de mai 2018. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-18-CA-23	18-09-19	Il est proposé par M ^{me} Francine Dion, appuyée par M. Maxime Falardeau, de demander à la Ville de Québec l'installation d'un panneau de circulation avec la mention Cul-de-sac Au coin du Chemin Jean-Gauvin et l'Avenue de la Montagne Ouest. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-24	18-09-19	Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M ^{me} Claudia Rochefort, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 173) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de juin 2018. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-25	18-10-17	Il est proposé par M ^{me} Claudia Rochefort, appuyée par M ^{me} Solange Girard-Déry de soumettre la candidature de Mme Francine Dion au prix hommage Méritas 2018 de la Ville de Québec, pour ses 16 années de bénévolat. <i>La résolution a été adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-26	18-10-17	Considérant les travaux d'aqueduc au réservoir d'eau traversant la route de l'aéroport; Considérant la présence de nombreux chevreuils (environ ±40 individus); Il est proposé par M ^{me} Cécile Amelia Coulombe, appuyée par M. Jean Thibault, de demander à la Ville de Québec de s'assurer de protéger adéquatement le site du ravage de chevreuils situé dans le quadrilatère de la Rue de l'Aéroport, rue de l'esplanade, Pie XI et rue de l'Etna. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-27	18-10-17	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M. Narcisse Olivier Tetchi, de demander à la ville de Québec de dégager un technicien de la circulation afin que celui-ci puisse assister à la prochaine rencontre du conseil de quartier et qu'il puisse répondre aux questions de la population en lien avec la circulation dans le quartier de Val-Bélair. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-28	18-10-17	Il est proposé par M ^{me} Francine Dion, appuyée par M ^{me} Solange Girard-Déry de demander à la ville de Québec que soit présenté le plan de

Résolution	Date	Libellé
		déneigement du secteur Val-Bélair à une séance du conseil de quartier. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-29	18-10-17	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M ^{me} Cécile Amelia Coulombe, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-neuf dollars et quatre-vingt-quatorze sous (chèque # 174) au dépanneur SHELL de Val-Bélair pour l'achat de breuvages lors de la consultation sur l'aménagement du parc Val-des-Bois. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-30	18-10-17	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M ^{me} Cécile Amelia Coulombe, d'autoriser le paiement de dix-huit dollars et quatre-vingt-neuf sous (chèque # 175) à M ^{me} Francine Dion pour l'achat de breuvages lors des réunions. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-31	18-10-17	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M ^{me} Cécile Amelia Coulombe, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 176) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de septembre 2018. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-18-CA-32	18-11-21	La résolution est adoptée à l'unanimité et M. Michel Légaré est accepté comme membre coopté jusqu'à l'assemblée générale annuelle.
CQVB-18-CA-33	18-11-21	Considérant qu'un projet de jeu sur rue a été mis en place à Beloeil et dans 15 autres municipalités du Québec; Considérant que le quartier de Val-Bélair contient le plus grand nombre d'enfants et de jeunes familles dans l'ensemble de la ville de Québec. Considérant que la rue des Achillées est une rue de type « fer à cheval » où il n'est pas possible de tenir commerce et de faible densité de circulation; Considérant qu'habituellement, ce ne sont que les résidents qui y circulent et qu'une portion est inapte à la construction; Considérant que les enfants de la rue des Achillées, sous la surveillance des parents, utilisent déjà la rue pour jouer; Considérant le manque d'infrastructure de parc et de bandes cyclables à proximité de la rue des Achillées; Considérant que ce projet s'inscrit dans la mouvance des saines habitudes de vie prônées actuellement par tous les gouvernements; Considérant que le conseil de quartier appuie la démarche citoyenne des parents de la rue des Achillées pour le projet « Dans ma rue, on joue » Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé par M. Gilles Dufresne, de demander à la Ville de Québec d'étudier la possibilité de mettre en place un projet pilote de jeux sur la voie publique sur la rue des Achillées dans le district de Val-Bélair selon les critères qu'elle déterminera. La résolution est adoptée à la majorité.
CQVB-18-CA-34	18-11-21	Considérant Que le conseil de quartier Val-Bélair a pris acte de la carte des ajustements proposés aux limites de son territoire ; Considérant Que ces ajustements visent principalement à faire correspondre les limites des quartiers aux limites d'arrondissement ou à corriger certaines anomalies constatées ;

Résolution	Date	Libellé
		<p>Considérant Que le conseil de quartier Val-Bélair est d'accord avec les modifications proposées ;</p> <p>Sur proposition de M. Jocelyn Boudreau dûment appuyée par Mme Francine Dion, le conseil de quartier de Val-Bélair recommande à la Ville de Québec de procéder à l'ajustement aux limites du quartier Val-Bélair tel qu'illustré dans la carte présentée ci-joint.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
CQVB-18-CA-35	18-11-21	<p>Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 177) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois d'octobre 2018.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
CQVB-18-CA-36	18-12-12	<p>Considérant que le conseil de quartier est l'organe de consultation et de participation publiques de la ville de Québec ;</p> <p>Considérant que l'invitation à une consultation publique est publiée dans les quotidiens et est le premier pas de la tenue de cette activité de participation publique de même qu'une préparation, pour les citoyens, à participer à cet exercice du conseil de quartier;</p> <p>Considérant que le Conseil de quartier trouve regrettable la décision de la Ville de Québec de cesser de publier ses avis publics dans les journaux ;</p> <p>Considérant que les journaux sont très accessibles à toute la population en lecture libre un peu partout au cours de la journée ;</p> <p>Considérant que les avis publics publiés sur le site web de la Ville n'auront pas la même visibilité que dans les journaux;</p> <p>Considérant que la publication dans les journaux est un exercice de transparence et permet de faire le suivi d'un projet;</p> <p>Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyée par M. Maxime Falardeau, de demander à la Ville de Québec de reconsidérer la décision de retirer les avis dans les journaux et les quotidiens. De plus, il est demandé de trouver une solution plus accessible et moins draconienne pour les citoyens intéressés par la participation publique, l'urbanisme et l'aménagement du territoire de leur ville d'être informés adéquatement des avis émis par la Ville.</p> <p>La résolution est adoptée à la majorité.</p>
CQVB-18-CA-37	18-12-12	<p>SUR PROPOSITION DE M. Gilles Dufresne DÛMENT APPUYÉ PAR M. Narcisse Tetchi, IL EST RÉSOLU à l'unanimité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander l'adoption du projet de règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66134Aa, R.C.A.6V.Q. 242.</p>
CQVB-18-CA-38	18-12-12	<p>Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Narcisse Olivier Tetchi, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 178) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de novembre 2018. La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
CQVB-18-CA-39	18-12-12	<p>Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Narcisse Olivier Tetchi, d'autoriser le paiement de trente-huit dollars et six sous (chèque # 179) à Mme Francine Dion pour l'achat de breuvages. La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>

4 THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL

Dans le cadre de son mandat, le conseil de quartier a posé plusieurs actions en 2018

- Présentation du réseau de transport structurant du transport en commun.
- Présentation du parc Naturel du Mont-Bélair et de la base de plein air
- Présentation travail de rue et travail de milieu, la Maison des jeunes l'Escapade de Val-Bélair (juin);
- Présentation des responsabilités concernant toutes demandes pour un changement affectant la circulation à l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles par M. Paul Angers, technicien à la circulation à la Ville de Québec.

Lors de nos réunions mensuelles, des citoyens nous ont interpellés sur différents sujets auxquels nous avons répondu ou nous les avons dirigés vers la personne la plus habilitée à répondre à leurs demandes. Nous avons reçu également des questions dans notre boîte courriel, nos conseillers ont répondu et transféré les demandes.

4.1 Actions réalisées par le conseil

Les actions du conseil de quartier ne font pas nécessairement la une dans le journal ou ne sont pas aussi visibles qu'une pancarte sur le bord de l'autoroute.

Nous avons concentré nos actions sur le fait que rôle du conseil de quartier est la consultation des citoyens sur les sujets qui touchent à la qualité du milieu dans le quartier. On permet aux citoyens de se prononcer sur les changements de zonage ou de rencontrer les promoteurs qui font connaître les projets dans leurs quartiers. Ils peuvent donner leurs avis et suggestions pour agrémenter le projet ou le rendre plus acceptable pour les résidents du secteur concerné.

Un membre du conseil de quartier, Jocelyn Boudreau, siège sur la table de concertation du vélo qui regroupe des membres de plusieurs conseils de quartier pour le développement de pistes ou bandes cyclables pour faciliter les déplacements à vélo en sécurité.

4.2 Transport en commun

En mars 2018, une invitation surprise au Clarendon par le Maire Régis Labeaume pour la présidente, elle a reçu en primeur la présentation du grand projet de réseau structurant, de tramway. Le projet de Parc-O-Bus au coin du boulevard Pie XI et de la route Sainte-Geneviève pour regrouper les circuits d'autobus du secteur nord-ouest. Elle a même écouté la conférence de presse avec M. le Premier Ministre Philippe Couillard avec les journalistes et les dignitaires.

En avril, un autre mémoire a été déposé lors d'une énième consultation sur le transport en commun par le Group'Action Val-Bélair. Plusieurs citoyens de l'arrondissement ont dénoncé le manque de transport en commun, la

congestion routière engendrée par l'augmentation de la population et la difficulté d'aller vers l'est. C'est un problème que l'arrivée d'un tramway en centre-ville ne réglera pas.

En février, une nouvelle présentation des nouveaux parcours, ils nous ont écoutés et pas seulement entendus, on a enfin des nouveaux parcours plus fréquents. On pourra enfin aller à Loretteville, aux Galeries de la Capitale ou à Laurier Québec sans transfert ou besoin de traverser l'autoroute Henri IV à pied pour prendre l'autobus.

Ce n'est pas parfait, mais c'est une première étape. En août, il y aura plus de circuits qui sillonneront le territoire plus souvent et pour nous amener un peu partout dans la Ville.

On est bien conscient d'avoir fait des jaloux, mais l'augmentation de la population a parlé. On habite le territoire le plus jeune de la Ville. Pour régler la fluidité et la rapidité des EXPRESS le matin, l'accotement de l'autoroute Henri IV est devenu une voie réservée.

À partir du 17 août, les nouveaux parcours prendront la route et il faut continuer à prouver le besoin en prenant le transport en commun.

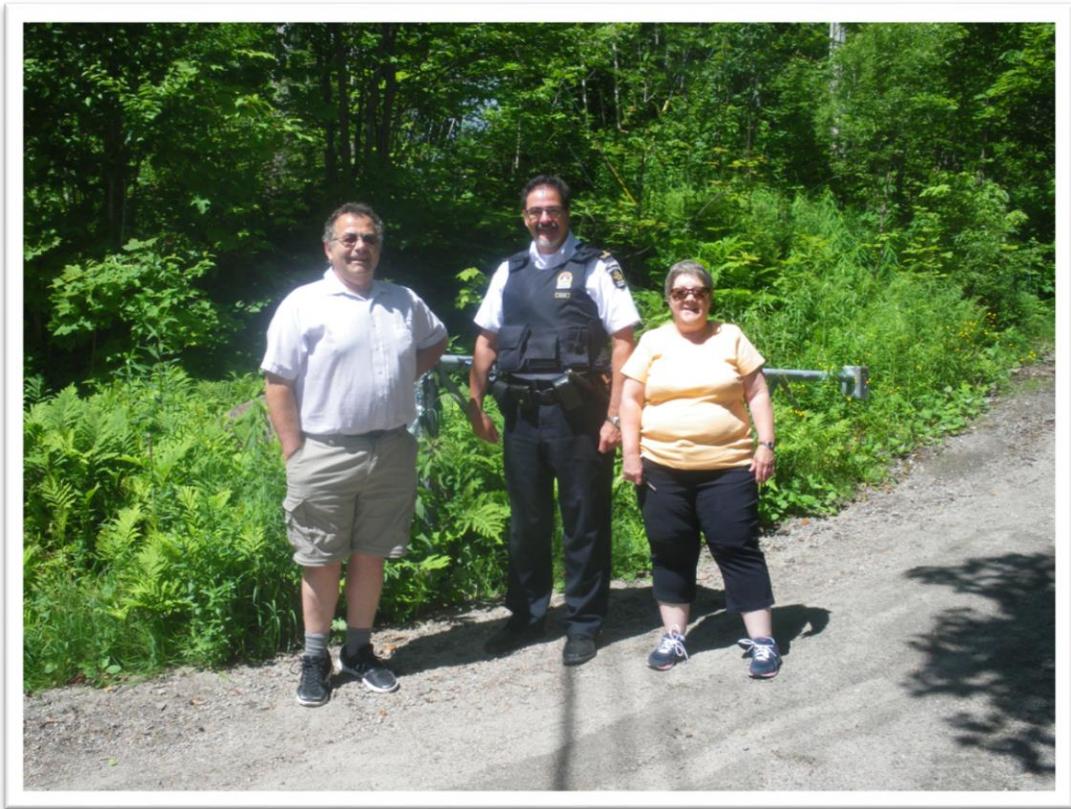
4.3 Parc Mont-Bélair

En 2018, on a obtenu une présentation du projet de développement du Mont Bélair par les responsables de l'aménagement du Parc. Les citoyens voisins de ce territoire sont venus et ont pu s'exprimer sur ce qui se passe dans leur cour arrière.

Cette année, le Mont Bélair est devenu officiellement un vrai parc et tous les règlements relatifs aux parcs s'appliquent, la police peut et doit les appliquer maintenant. On peut dire que la saison des « raves » est terminée, les Jeep et 4X4 dans les pistes et dans la bouette devront rouler ailleurs. De même que toute autre activité autre que la promenade et le sport en famille sont exclus. De nouveaux aménagements seront faits au cours de l'été.

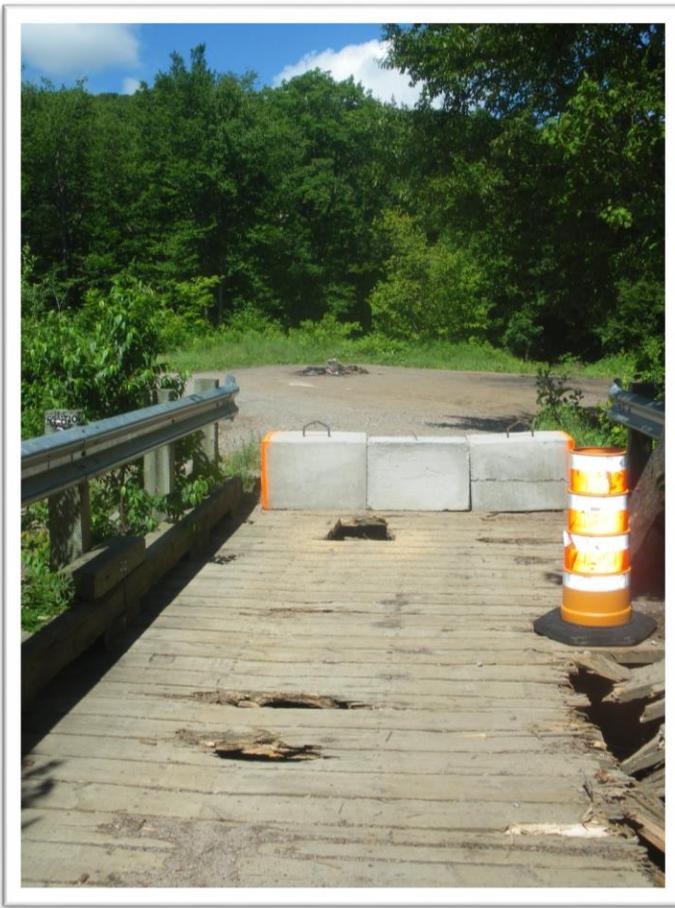
Les citoyens ont parlé du vandalisme, des promeneurs nocturnes, du déversement de rebuts et de leur sentiment d'insécurité. Leurs doléances ont été transmises aux responsables de la sécurité suite à la réunion. En juillet, nous avons rencontré le Lieutenant Ouimet qui nous a parlé des actions menées par le service de police qui peut maintenant intervenir sur le Mont Bélair. Naturellement, ils ont besoin des citoyens qui composent le 911 pour signaler les délits en cours.

Nous remercions le lieutenant à la police de Québec M. Paul Ouimet et l'inspecteur à la Police de Québec M. Marco Mercier, pour le travail effectué par leurs équipes sur le Mont Bélair au cours de l'été. À l'automne, ils ont présenté au conseil de quartier un bilan de la surveillance et des activités policières sur le Mont Bélair, tel le désamorçage de 2 raves et arrestation de contrevenants, la distribution de nombreux billets d'infraction pour circulation en véhicule non autorisé, tir au fusil ou carabine, etc. Plusieurs citoyens ont reçu des avis d'infractions assez dissuasifs pour la pratique d'activités maintenant non autorisées dans un parc. Bref, un été payant et une leçon de civisme pour les irréductibles.



Légende : M. Jocelyn Boudreau, lieutenant à la police de Québec M. Paul Ouimet et Mme Francine Dion.





Mont-Bélair, actes de pollution et de vandalisme.

4.4 Consultation publique sur l'aménagement de parc

Nous avons tenu une consultation dynamique pour l'aménagement du futur nouveau parc de l'Orée-des-Bois. Les vrais utilisateurs du parc ont été consultés pour le choix des équipements soit les enfants et les parents du quartier.

Les participants et animateurs étaient installés à une table ronde, ils ont reçu le choix des équipements ainsi que leurs prix, un budget et selon leurs préférences ils ont les éléments sur un plan du parc imagé.

Curieusement, les choix de la table des enfants étaient semblables à ceux de celles des adultes et ils n'ont pas dépassé le budget alloué.

Ils ont tous apprécié ce type de consultation active et ont bien hâte de pouvoir y jouer ou simplement marcher dans les sentiers qu'ils ont dessinés en pensant que leur opinion était assez importante pour qu'elle soit mise en place.





4.5 Group' Action Val-Bélair

Cette table de concertation réunit plusieurs organismes communautaires et des collaborateurs de divers secteurs qui donnent des services sur le territoire de Val-Bélair, dont le conseil de quartier. Nous travaillons avec l'organisatrice communautaire du CIUSS de la Capitale Nationale. En 2018, nous avons travaillé avec Audrey Bernard et Céline Spira.

De nouveaux organismes se sont joints à notre table de concertation. Ils ont découvert un quartier jeune et actif. Ils étaient établis à Loretteville et donnent des services aux résidents de Val-Bélair. Ils sont présentement à la recherche d'appui et surtout de locaux pour rencontrer les citoyens et faire des activités. Ils ont réalisé que la population du secteur avait augmenté, que leurs services étaient mal connus et que le transport vers Loretteville n'était pas facile pour ceux qui n'ont pas de voiture.

La Maison de la famille projette de s'installer dans le presbytère pour leurs activités auprès des enfants et des familles en difficulté. Le Pavois qui s'occupe de santé mentale voudrait être plus présent à Val-Bélair. La Maison des Jeunes l'Escapade doit faire des miracles pour répondre au nombre grandissant de jeunes dans le quartier et la course au budget, etc. Carrefour Jeunesse Emploi a maintenant installé une personne à Val-Bélair avec la collaboration de la Bibliothèque pour aider les jeunes en aide à la recherche d'emploi entre autres.

Pour la cuisine collective, il y a une liste d'attente. Un service de garde pour les enfants est disponible pour les jeunes mamans. L'aide à la communauté offre des activités pour les personnes âgées à Loretteville, mais ils sont également à la recherche de locaux à Val-Bélair pour offrir leurs services à la population du quartier.

4.6 Table de concertation vélo

Le Conseil de quartier est présent à la table de concertation-vélo. Ce forum d'idées est constitué de représentants de plus de 20 Conseils qui défendent la qualité de vie de plus de 85% de la population de Québec. Le but ultime du regroupement est de permettre à la municipalité d'avoir un interlocuteur privilégié en ce qui a trait au développement du réseau cyclable. Nous y avons comme première préoccupation la sécurité en ce qui a trait à la cohabitation des piétons des cyclistes et des automobiles.

De même, en partenariat avec l'organisme « Accès Transports Viables » nous essayons d'avoir une meilleure communication avec les décideurs afin d'assurer un développement harmonieux du réseau cyclable axé sur les besoins des différents arrondissements. La table se réunit en moyenne une fois par mois, participe à différents colloques et produit certains mémoires dans les sphères de la sécurité et du développement. Elle cherche ultimement à être consultée en amont par la municipalité lors des développements et des rénovations des infrastructures routières.

4.7 Table des conseils de quartier de la Ville de Québec

Cette table de concertation s'est réunie une seule fois en cours d'année sur le sujet de l'environnement. On ne vit pas la même situation que les quartiers du centre-ville. Eux parlent de manque d'espaces verts alors que nous on s'assure de garder des arbres dans les développements domiciliaires et protéger les milieux humides.

Les nombreuses habitudes des banlieusards comme les autos, les poêles à bois et les feux de foyer extérieurs en été polluent l'air et causent le smog. Vivre en hauteur dans des grands buildings au centre-ville avec les BBQ, les thermopompes ou airs climatisés sur les balcons sont-ils moins polluants ?

Il y a environ la moitié des conseils de quartier qui participent et surtout ceux de la ville centre. Plusieurs personnes présentes ne connaissent pas le territoire de la banlieue et ont parfois de la difficulté à le visualiser.

4. ORIENTATIONS 2019

Le conseil de quartier est un excellent lieu d'échanges et de discussions pour toute question d'intérêt collectif touchant la qualité de vie dans le quartier.

La qualité de vie de nos citoyens dans notre quartier, l'aménagement de nos quartiers la qualité des services offerts à nos résidents et être à l'écoute de nos citoyens demeurent nos principaux objectifs pour 2019.

5. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Au 1^{er} janvier 2018, le solde au compte en début d'année était de 519,08\$. De ce montant, ont été dépensés afin de couvrir notamment des frais d'administration bancaires, postaux et de secrétariat. La source de revenus, soit une subvention de la Ville de Québec, a été de 980\$. Le solde au 31 décembre 2018 était de 514,05\$.